



Plans Succincts de Réinstallation et des compensations pour les axes routiers de la Province de Mongala

AVIS A LA POPULATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un don de 120 millions de dollars américains en vue de financer le «Projet d'Appui à la Réhabilitation et à la Relance du Secteur Agricole (PARRSA).

Ce projet comprend 3 composantes :

1. Amélioration de la production agricole et animale
2. Amélioration des infrastructures de commercialisation
3. Renforcement des capacités des Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural, Gestion du Projet et Suivi -évaluation.

En rapport avec la deuxième composante « amélioration des infrastructures de commercialisation », le Projet a entrepris les travaux de réhabilitation des routes de desserte agricole, la construction des marchés et entrepôts dans les Provinces du Nord et du Sud Ubangi ainsi que dans la Mongala. Lors de l'exécution des travaux, les actifs agricoles et non agricoles de certaines personnes ont été affectés et expropriés pour cause d'utilité publique.

L'expérience de la Banque mondiale montre que si la réinstallation involontaire n'est pas bien organisée dans le cadre des projets de développement, elle engendre souvent de graves problèmes économiques, sociaux et environnementaux.

C'est pourquoi, en application de la politique opérationnelle OP 4.12 de la Banque mondiale relative à la réinstallation involontaire, le Projet d'Appui à la Réhabilitation et à la Relance du Secteur Agricole(PARRSA) procèdera très prochainement aux indemnisations des personnes affectées par lesdits travaux, à savoir :

N°	Province de la Mongala	Nbre de PAP
	AXES ROUTIERS	
	Territoire de Lisala	
1	Bosomandzi-Bosomodjebo	188
2	Bokutu-Bongopa	85
	Territoire de Bumba	
3	Ebona-Yangola	169
4	Yangome-Yandongi	138
	TOTAL	580

PAP : Personnes affectées par le Projet

Il convient de préciser que seules les personnes ayant fait l'objet du recensement seront concernées par cette opération.

Pour toute information, la population est invitée à consulter les Plans Succincts Réinstallation(PSR) aux endroits ci-après:

1. Les Bureaux de l'UDCP/PARRSA à Lisala
2. La Radio communautaire Bumba Liberté
3. La Radio communautaire Lisanga à Lisala
4. La Radio Liberté
5. Les Bureaux des Administrateurs des Territoires à Lisala et Bumba
6. Les Bureaux des Secteurs à Bandayowa, Ngombe Mombangi et Molua,

Les parties intéressées peuvent trouver aussi les informations complémentaires sur le site web du Secrétariat Général de l'Agriculture, Pêche et Elevage www.agriculture-rdc.net ou www.mediacongo.net www.mediacongo, elles peuvent également appeler aux numéros suivants :

1. 0818137923
2. 0814021826
3. 099771 2294

Fait à Kinshasa, le 08 février 2017

Pour le PARRSA

Alfred KIBANGULA ASOYO